

NOUVELLES DE LA RECHERCHE

Le dispositif de recherche sur les équidés en France

F. CLÉMENT¹, B. COUDURIER²

¹IFCE, F-61310 Le Pin au Haras, France

²INRA, CODIR Agriculture, 147 rue de l'Université, F-75338 Paris, France

L'étude prospective sur la filière équine à l'horizon 2030 (Jez *et al* 2012) met en évidence des besoins de recherche et développement. Cet article explore en quoi le dispositif de recherche actuel est capable d'y répondre et quelles seraient les évolutions souhaitables.

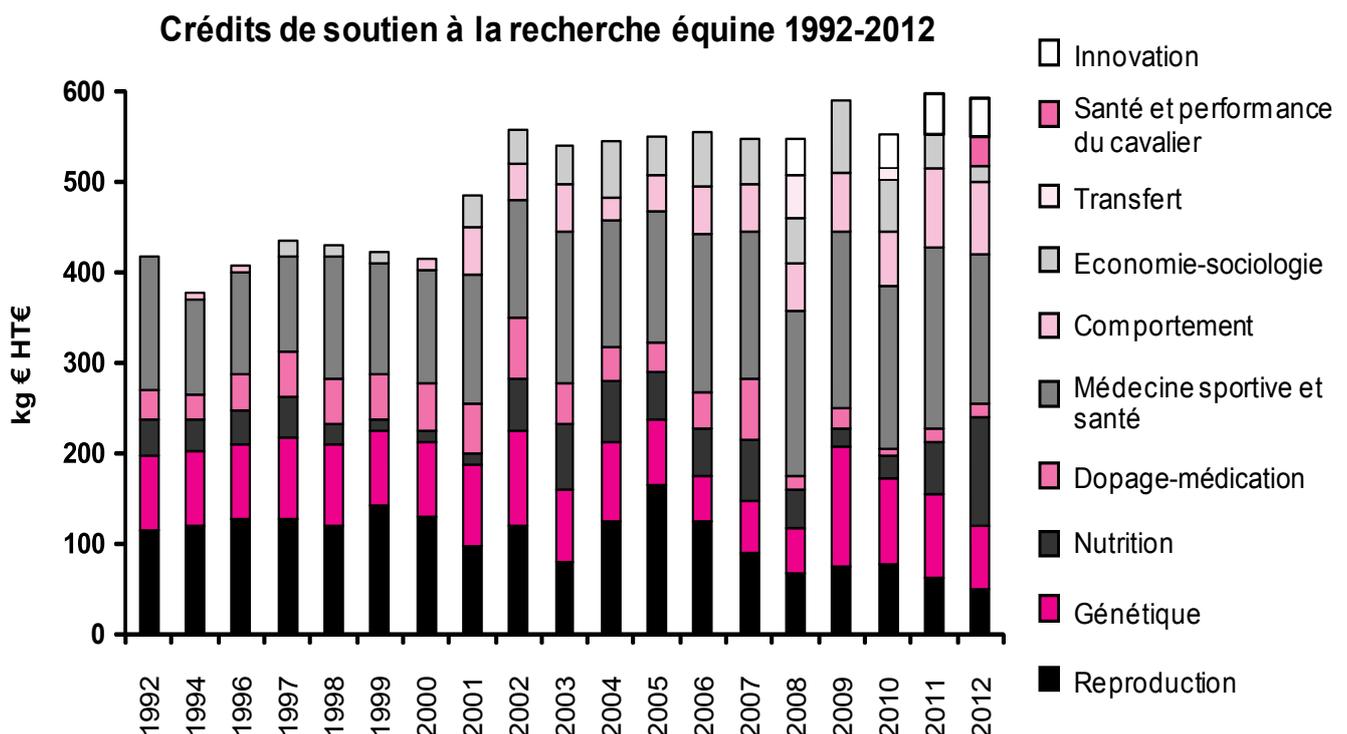
1 / UNE OFFRE DE RECHERCHE QUI RESTE LIMITÉE, MAIS QUI ÉVOLUE EN ADÉQUATION AVEC LA DEMANDE

Selon une étude bibliométrique fondée sur les publications 2004-2006 issues de la base CAB et concernant les équidés, la recherche équine française produisait 4% des publications scientifiques mondiales, plaçant la France au 6^{ème} rang mondial derrière les États-Unis (30%) le Royaume-Uni (10%), l'Allemagne (7%), le Brésil (5%) et la Pologne (4%) (Pôle de compétitivité filière équine 2008, non publié). Cette production scientifique est honorable en regard des effectifs respectifs d'équidés, mais témoigne d'un potentiel de recherche équine limité par rapport à celui des autres pays. Par exemple, le nombre d'ETP consacrés à la recherche équine a été évalué à 47,3 ETP.

Le regroupement par grandes thématiques des projets soutenus dans le cadre de l'appel d'offre annuel des Haras Nationaux puis de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Ifce) donne un aperçu de l'importance respective de chacune d'entre elles et donc, d'une part, des centres d'intérêt des équipes de recherche équine soumettant des projets et d'autre part, de leurs financeurs sélectionnant ces projets (figure 1).

Après les thématiques « phare » des années 1980 (reproduction, nutrition et génétique), puis le succès des recherches en locomotion et médecine sportive des années 1990, les travaux sur le comportement et les sciences économiques se sont bien développés au cours des années 2000, en parallèle de la mutation de la génétique vers la génomique. Aujourd'hui, quelques équipes travaillant sur le sport de haut niveau (psychologie, physiologie et santé du cavalier) ou les sciences de l'ingénieur (nouveaux matériaux, technologies de l'information et de la communication) commencent à s'intéresser au cheval et à ses utilisations. Malheureusement, à ce jour, très peu de chercheurs en sciences sociales se sont intéressés à la filière équine. Les besoins de recherche mis en avant

Figure 1. Evolution des crédits de soutien de l'Ifce en fonction des thématiques de recherche.

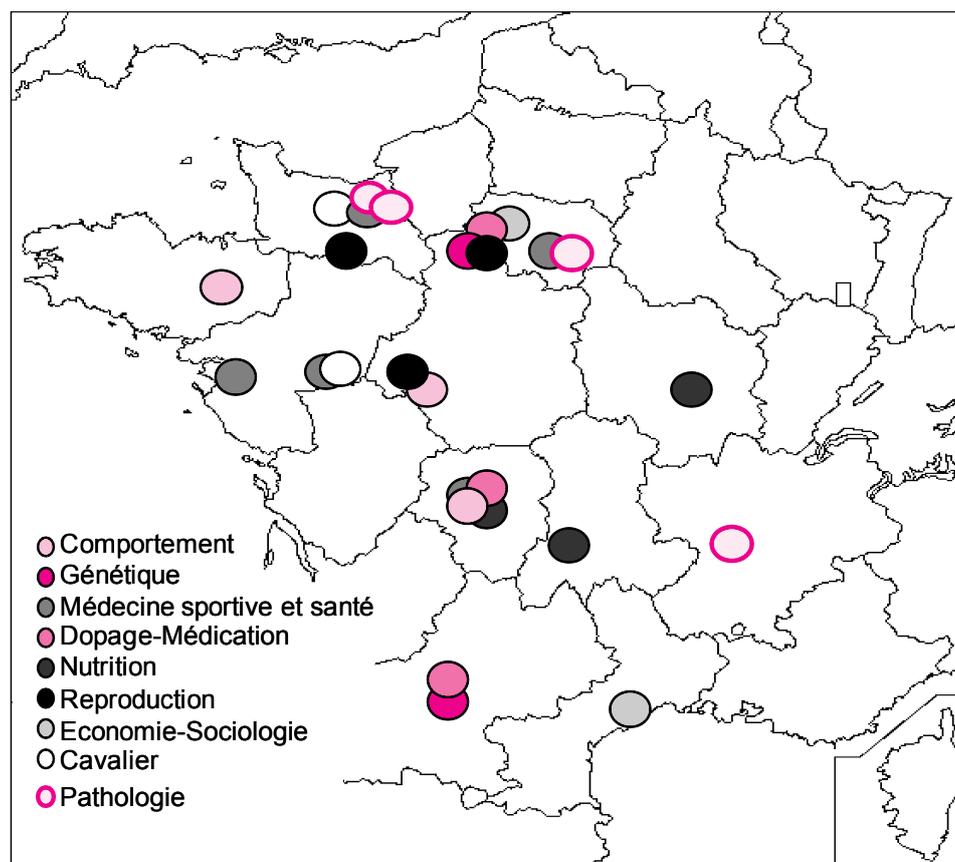


par l'étude prospective sur la filière équine à l'horizon 2030 (Jez *et al* 2012) concernent principalement le comportement animal et la relation homme-animal, la connaissance économique et sociale des acteurs, l'amélioration génétique, l'impact environnemental des conduites d'élevage et d'utilisation, ainsi que la sécurité sanitaire et les indicateurs de bien-être. La majorité des thématiques est donc au moins en partie couverte par les équipes de recherche existantes, à l'exception des sciences sociales qui restent le point faible du dispositif. Par ailleurs, l'offre de recherche reste globalement limitée en regard de besoins importants.

2 / UNE PREMIÈRE NÉCESSITÉ : CONFORTER LES FINANCEMENTS PAR UNE MEILLEURE LISIBILITÉ INTERNATIONALE ET LA CONSTRUCTION DE PROGRAMMES PLUS AMBITIEUX

La recherche équine est majoritairement assurée par des organismes de recherche ou de R&D ainsi que par des établissements d'enseignement supérieur publics dont les sites sont dispersés sur l'ensemble du territoire (INRA de Nouzilly, Jouy-en-Josas, Clermont-Ferrand/Theix, Toulouse et Montpellier ; Ecoles nationales vétérinaires d'Alfort, Lyon et Nantes ; Ecole nationale supérieure d'agronomie de Dijon ; Institut français du cheval et l'équitation, Institut de l'Élevage, ANSES de Dozulé et d'Alfort, Universités de Rennes et de Caen...) (figure 2).

Figure 2. Répartition géographique des équipes de recherche équine française en fonction de leur thématique.



La majorité des équipes répertoriées contribuent à la recherche équine au travers d'unités à compétences disciplinaires appliquées à plusieurs espèces cibles parmi lesquelles figure le cheval. Ce mode d'organisation a l'avantage de permettre aux équidés de bénéficier des acquis obtenus sur d'autres espèces et d'intégrer des réseaux multi-espèces permettant d'émarger à une plus grande diversité d'appel d'offres, mais cela nuit à la visibilité de la recherche équine, notamment au niveau international. De plus, cette dispersion des chercheurs rend plus difficile leur mise en relation avec les professionnels pour faire coïncider la demande et l'offre de recherche. Enfin, le resserrement des moyens d'Etat implique une compensation par l'apport de fonds privés (soutien du fonds éperon, mécénat), régionaux et européens. Pour y parvenir, il convient de faire émerger des programmes de recherche appliquée ambitieux, soit par leur dimension internationale, soit par leur transversalité avec d'autres productions animales ou d'autres disciplines, ou encore par le rapprochement des chercheurs avec des entreprises innovantes.

C'est le rôle de trois instances qui travaillent en synergie : d'une part, le Conseil scientifique de l'Ifce et le Groupe filière équine de l'INRA permettent de recueillir les besoins des professionnels, de les traduire en questions de recherche et de fédérer des équipes scientifiques pour y répondre ; d'autre part, la fondation scientifique et technique Hippolia créée en 2010 regroupe une trentaine d'équipes travaillant sur la santé et le bien-être afin de faciliter le montage de projets et la recherche de financements privés, ainsi que d'améliorer la visibilité internationale de la recherche autour du pôle de Caen-Dozulé.

Par ailleurs, l'intégration des équidés dans des collectifs de recherche nationaux inter-espèces constitue une autre voie pour y parvenir, par effet de synergie. Par exemple, le GIS AGENAE (Analyse du génome des animaux d'élevage), qui fédère les partenaires de la recherche, de la R&D et des organisations professionnelles pour développer des recherches génériques et finalisées au profit des différentes filières animales, a accueilli les équins en 2009. Ainsi, l'expérience de certaines filières

animales devrait faciliter le développement des outils de la génomique à des fins de caractérisation et de sélection des équidés. Plus modestement, c'est également le cas de l'Unité Mixte Technologique SAFE (Systèmes allaitants, fourrages et environnement) qui s'est élargie aux équins à l'occasion de son renouvellement en 2012 et qui devrait proposer des systèmes d'élevage spécialisés et mixtes valorisant mieux l'herbe dans l'alimentation des équins dans un double objectif économique et environnemental.

A une échelle plus large, la reconnaissance du cheval dans les thématiques du futur programme cadre européen et la création de réseaux européens de recherche équine pourraient permettre de faire émerger des programmes internationaux susceptibles d'accéder à des sources de financements européens.

3 / UNE SECONDE NÉCESSITÉ : AMÉLIORER LE TRANSFERT DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LE TERRAIN

Les organismes scientifiques et techniques (Ifce, INRA, Institut de l'Élevage, chambres d'agriculture...) et les établissements d'enseignement vulgarisent les résultats de la recherche équine et les transfèrent sous forme d'ouvrages, de conseils, de colloques ou de formations. Si la filière s'est appropriée largement les techniques nouvelles de reproduction ou d'imagerie des pathologies locomotrices, elle a peu utilisé les résultats scientifiques et techniques en nutrition (recommandations alimentaires) ou en génétique (indices).

L'absence d'un véritable institut technique comme dans les autres productions animales, la forte proportion d'éleveurs amateurs, le nombre réduit d'équidés par propriétaire ou encore la relation affective que ceux-ci entretiennent avec leurs chevaux expliquent en partie certains blocages vis-à-vis de l'innovation.

Pourtant, l'étude prospective (Jez *et al* 2012) met en évidence l'intérêt, et à plus long terme l'impérieuse nécessité, de mieux appliquer les résultats de recherche dans de nombreux domaines. A titre d'exemple, l'amélioration de l'efficacité économique de la filière passe par le rapprochement de l'offre et la demande (caractérisation objective des produits et des services d'une part, meilleure compréhension du marché d'autre part) ainsi que par la diminution des coûts de production (techniques d'élevage, de valorisation et d'utilisation des équidés). De même, pour diversifier la production en réponse à la diversification des utilisations du cheval, et donc pour rester compétitif au niveau international, l'amélioration génétique des équidés devra passer par l'appropriation des outils modernes comme la génomique.

Il est donc important d'élaborer des programmes d'actions et de dégager des moyens pour renforcer le transfert des connaissances vers la filière, en y associant les scientifiques, les organismes d'enseignement et de transfert agricole ainsi que les organisations professionnelles. La diffusion des connaissances dans chaque entreprise professionnelle utilisant des équidés constitue un chantier majeur pour la filière. Sa réussite mettra en évidence l'utilité de maintenir un dispositif de recherche équine conséquent.

Référence

Jez C., Coudurier B., Cressent M., Méa F., Perrier-Cornet P., Rossier E., 2012. La filière équine française à l'horizon 2030. Rapport du groupe de travail de la prospective équine, Inra-Ifce, 98p.
http://www.inra.fr/l_institut/prospective/prospectives_menees/la_filiere_equine_francaise_a_l_horizon_2030